

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance 1^{er} octobre 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 122 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - France GAMERRE - Didier GARNIER - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Roland BLUM représenté par Bruno GILLES - Jean-Louis BONAN représenté par Gilles PAGLIUCA - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - René CANEZZI représenté par Jean-Paul MARIA-FABRI - Patricia COLIN représentée par Jean-François DENIS - Eric DIARD représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - André ESSAYAN représenté par Olivier BLANC - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - François FRANCESCHI représenté par François-Noël BERNARDI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Martine GOELZER représentée par Guy PONTOUS - Albert GUIGUI représenté par Maxime TOMMASINI - Gérard GUISSANI représenté par Georges ROSSO - Laurence JOUANDON représentée par Michel LO IACONO - Mourad KAHOUK représenté par Eric DI MECO - Eric LE DISSES représenté par Laurent LAVIE - Corinne LEGAL représentée par Guy PONTOUS - Antoine LORENZI représenté par Jacqueline DURANDO - Patrick MAGRO représenté par Abdelwaab LAKHDAR - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Bernard MOREL représenté par Robert MALATESTA - Christine ORTIZ représentée par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Frédéric OUNANIAN

**Signé le 1er Octobre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 05 octobre 2010**

représenté par André MOLINO - Marc POGGIALE représenté par Haouaria HADJ CHICK - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA - Gérard SBAGIA représenté par Robert HABRANT - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Jean-Louis TIXIER représenté par Gerard PEPE - Jocelyn ZEITOUN représenté par Clément YANA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Philippe SAN MARCO.

•

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

REX 001-2324/10/CC

■ Attribution d'une subvention à l'Espace Culture pour l'organisation des Rencontres d'Averroès

BURELUS 10/5327/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'Association Espace Culture a pour objet social la participation au développement culturel dans la Ville de Marseille, notamment par l'organisation de manifestations culturelles.

Dans ce cadre, l'Association produit et organise « Les Rencontres d'Averroès », manifestation annuelle consacrée aux mutations de l'espace euroméditerranéen.. « Les Rencontres d'Averroès », ouvertes au grand public, sont conçues comme un moment de partage de la connaissance entre des spécialistes et ceux qui ne le sont pas. Leur grande audience en fait l'un des lieux les plus importants de la réflexion et du débat sur la Méditerranée.

« Les Rencontres d'Averroès » se déclinent au travers de quatre points d'ancrage tout en affichant désormais une ambition internationale. Outre les tables rondes localisées à Marseille qui constituent le point référent de la manifestation, le volet « Sous le signe d'Averroès », associé à ces rencontres, développe un programme culturel proposant une approche artistique de la problématique débattue lors des tables rondes, qui est voué à se déployer dans toute la région et précisément dans des communes membres de Marseille Provence Métropole.

Un tel événement et une telle action vont dans le sens des objectifs et des ambitions de la Communauté Urbaine, soucieuse de mettre en place une véritable synergie entre développement et vitalité du territoire au service d'une stratégie visant à intégrer le Top 20 des métropoles européennes.

« Les rencontres d'Averroès » trouvent en effet leur prolongement au cœur même de facteurs majeurs de différenciation de MPM dans la compétition des métropoles,

- son positionnement euroméditerranéen dans le cadre de la politique d'Union pour la Méditerranée, -
- la désignation de Marseille Provence au rang de Capitale Européenne de la Culture en 2013, avec un dossier de candidature intitulé « les Ateliers de la Méditerranée », centré sur la mixité culturelle, les échanges et l'ouverture de l'Europe sur la Méditerranée.

Par ailleurs, la 17^{ème} édition des Rencontres d'Averroès sur le thème « Méditerranée, un monde fragile ? » aborde les questions globales d'une terre aux ressources qui s'amenuisent, touchant au devenir de la planète et se posant tout particulièrement à l'échelle locale ou régionale d'une région du monde telle que la Méditerranée.

Qu'en va-t-il des éco-systèmes ? La terre, la mer et l'avenir, tels sont les trois angles d'approche pour questionner les réalités écologiques, terrestres et maritimes d'un monde méditerranéen en devenir, et qui se situent dans le droit fil des compétences de la Communauté urbaine.

C'est pourquoi, au regard de ces perspectives pour un rayonnement accru du territoire, pour son devenir en interaction avec le monde et les cultures qui l'entourent, Marseille Provence Métropole souhaite participer en 2010 au budget de la 17^{ème} édition des Rencontres d'Averroès « Méditerranée, un monde fragile ? » qui se dérouleront les 26 et 27 novembre 2010 à Marseille et durant le mois de novembre dans plusieurs lieux régionaux.

Cette participation fixée à hauteur de 25 000 euros est conventionnée avec l'association organisatrice des rencontres.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt pour le territoire de Marseille Provence Métropole des rencontres d'Averroès et du programme mis en œuvre par l'association organisatrice
- La valeur et la notoriété de l'événement, constituant d'ores et déjà un des projets de préfiguration de « Marseille Provence, Capitale Européenne de la Culture 2010 »
- L'intérêt de la problématique abordée en 2010 pour les compétences communautaires

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 25 000 euros à l'Espace Culture pour la 17^{ème} édition des rencontres d'Averroès en 2010.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Article 6743 « Participations exceptionnelles de fonctionnement » Fonction 90 – Sous-Chapitre A710.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Relations Internationales

Jean-Pierre BERTRAND

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

François FRANCHESCHI

Certifié Conforme,

Signé le 1er Octobre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 05 octobre 2010

Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI